



Le Saint-Siège

VOYAGE APOSTOLIQUE AU PORTUGAL II, COSTA RICA, NICARAGUA I,
PANAMA, EL SALVADOR I, GUATEMALA I, HONDURAS, BELIZE ET HAÏTI

CÉRÉMONIE DE BIENVENUE

DISCOURS DU PAPE JEAN-PAUL II

*Port-au-Prince (Haïti)
Mercredi, 9 mars 1983*

*Monsieur le Président,
Chers Frères dans l'épiscopat,
Chers Frères et Sœurs,*

Je salue avec joie et émotion cette terre d'Haïti. Voilà bientôt cinq cents ans que la croix du Christ y a été plantée, qu'on y a célébré la première Eucharistie, récité le premier Ave Maria. Aujourd'hui enfin, le successeur de l'Apôtre Pierre vient à vous. Je sais avec quel empressement vous avez attendu et préparé ma venue. Je vous en remercie.

Je salue tout le peuple haïtien dont l'histoire s'est tissée peu à peu au milieu de conquêtes et d'épreuves qui ont forgé ses traits caractéristiques, particulièrement attachants. Je salue les dirigeants, ceux qui exercent les plus grandes responsabilités, et je leur sais gré de m'accueillir ainsi. Et je salue en même temps chaque citoyen haïtien, chaque famille haïtienne, surtout ceux qui souffrent. Je ne peux me rendre auprès de chacun, mais je veux que tous sachent qu'ils sont également présents à la pensée et au cœur du Pape.

Bonjour tout peuple Haïtien

Moin vini oué nou.

Moin poté la pé ak Ké Kontan Gran Mèt la pou nou.

(Bonjour à tout le peuple haïtien; je viens vous voir, et je vous apporte la paix et la joie du Seigneur).

Je salue avec une joie particulière l'Eglise catholique qui est en Haïti, ses évêques, ses prêtres, religieux, religieuses, ses laïcs: une Eglise jeune, une Eglise à la foi fervente, à la prière vibrante, une Eglise très liée au sort du peuple haïtien. Durant mon bref séjour, je ne pourrai pas aborder tous ses problèmes qui me tiennent à cœur. Mais je viens avant tout confirmer son œuvre dans ce qu'elle a de meilleur, et son projet d'évangélisation. J'ai entendu beaucoup de témoignages sur sa vie méritante. J'ai lu le message du Symposium de décembre dernier: je viens encourager mes frères et sœurs d'Haïti à le réaliser. L'Eglise y a pris conscience de ses possibilités, des grâces que le Seigneur lui a faites, et aussi de ses limites, des obstacles, des difficultés; elle a appelé chacun à la conversion, riche ou pauvre, pour déraciner le mal dans les personnes et dans la société; elle a réaffirmé la dignité de tous, voulu que l'Evangile soit toujours la Bonne Nouvelle pour les pauvres; elle a appelé tous ses membres à une pastorale solidaire, pour un avenir religieux et humain digne de ce peuple, dans la liberté et la responsabilité.

Dans ce contexte, je remercie de tout cœur Monsieur le Président de la République, qui vient de faire connaître au grand public la nouvelle selon laquelle il est disposé à renoncer de lui-même au privilège, dont jouit actuellement le Chef de l'état Haïtien en vertu du Concordat du 28 mars 1860, de nommer les archevêques et les évêques.

Je vous assure, Monsieur le Président, que ce désir, inspiré par les vœux du Concile Œcuménique Vatican II, ne pourra que profiter tant au développement harmonieux de l'Eglise Catholique dans ce Pays qu'à L'état Haïtien.

Je viens encourager ce réveil, ce sursaut et cette marche de l'Eglise, pour le bien de tout le pays. Nous allons le faire maintenant au cours d'une assemblée eucharistique et mariale qui clôture votre Congrès. C'est dans la prière et dans l'amour que nous puisons la lumière et la force de servir nos frères.

Que le Seigneur bénisse notre ministère sur cette chère terre d'Haïti!

© Copyright 1983 - Libreria Editrice Vaticana